

BC saisie par : SAADI	le 16.12.2021	Validé par: SAADI	le 16.12.2021
Interlocuteur : Chargé de secteur SAADI ABLA	EMS JUEN		
Centre : CS204 Chargé secteur TER02 04	720 RTE de ST Quentin 38210 TULLINS		

Client:
Contrat:ESI: 0050-04-01 ECHIROLLES VILLAGE 2 ALLEE
BAT D 4 RUE NICEPHORE NIEPCE
Destination: HABITATION Date fin constr.: 01.04.1964 Date entrée patrim.: 01.04.1964

Tél: 0979104314 Fax: 0476077113

OBJET DE LA COMMANDE:	Vandalisme : Vitre martelée fissuré 4 rue Nicéphore Niepce
Date de début d'exécution:	15.12.2021 Fin d'exécution: 22.12.2021
Vandalisme : vitre martelée fissuré 4 rue Nicéphore Niepce interpalier entre 2ème et 3ème étage	

Prestations/articles	PU HT (EUR)	Quantité	Prix HT	TVA (%)
NVAND30000-Travaux de remise en état suite vandalisme	1,09	75,13	81,89	10,00

Montant HT	Total remises HT	Total HT	Total TVA	TOTAL TTC (EUR)
81,89	0,00	81,89	8,19	90,08

Opération:	S. analytique: Travaux parties communes
-------------------	--

Retour du BC à l'agence dans les 48h suivant travaux avec zones ci-dessous renseignées (QUITUS)

Date de fin de travaux	Travaux conforme au BC	OUI	NON
Observations:			
Signature du locataire		Signature de l'entreprise	

En acceptant l'exécution de la présente commande, l'entreprise est réputée avoir pris connaissance et s'oblige à appliquer les dispositions de Plan de Prévention et du DT Amiante consultable et téléchargeable sur le site internet de la SDH www.sdh.fr

FACTURES: Règlement: 30 jours fin de mois

La facture sera rejetée si elle ne comporte pas le double du bon de commande. Les prix devront être détaillés en "Fournitures" et "Main d'œuvre". Les libellés "Travaux forfaitaires" ou "Conformes au devis" ne seront pas acceptés

Les travaux devront être réalisés dans les règles de l'art